



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mamoudzou le, 20 mai 2013

L'intersyndicale prend acte des propos encourageants du ministre des outre-mers, Monsieur V. LUREL, tenus par voie de presse le 17 mai 2013 et réaffirme, elle aussi, sa volonté d'aboutir à un compromis sur les dossiers inhérents à l'indexation des salaires.

Bien que trop éloignée par rapport à la hauteur des enjeux, l'intersyndicale prend acte de la date du 10 juin prochain et souhaite donner toutes ses chances aux négociations.

Ainsi, conformément aux habilitations accordées par le gouvernement, au préfet de Mayotte, nous demandons la mise en œuvre immédiate des discussions préparatoires aux prochaines rencontres et notamment sur :

- sur le taux d'indexation
- sur l'échéancier
- sur la situation des non titulaires
- sur le dispositif indemnitaire

Par ailleurs, l'intersyndicale souhaite que le gouvernement confirme dès à présent, sa disponibilité à tout mettre en œuvre pour l'aboutissement d'un compromis satisfaisant pour les agents publics à Mayotte sur l'ensemble des revendications contenues dans la plateforme intersyndicale du 3 avril 2013.

A défaut, les agents publics de Mayotte seront mobilisés, cette fois-ci, en grève illimitée à compter du 28 mai 2013.

L'intersyndicale des agents publics à Mayotte

**CGT-Ma (CGT) - CFDT- UD-FO - CFE-CGC - FSU
L'Union syndicale Solidaires Mayotte - SAEM/FAEN**